



# Procès Verbal de séance de l'Assemblée Générale Annuelle du COS Section Plongée

Le 07 juillet 2016 à 20h00, sur convocation adressée individuellement à tous les adhérents, s'est déroulée à :

**« Salle Permanence COS »  
2 Rue Lecointre,  
92310 SEVRES,**

L'Assemblée Générale du COS section Plongée afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination du président de séance
- 2) Nomination du secrétaire de séance
- 3) Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/15 au 31/07/16
- 4) Information concernant les évolutions du club
- 5) Information concernant les sorties du club
- 6) Information concernant le matériel du club
- 7) Information concernant les sorties du club
- 8) Information concernant le matériel du club
- 9) Quitus au bureau actuel
- 10) Nomination ou renouvellement des membres du bureau
- 11) Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/16 au 31/07/17
- 12) Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/16 au 31/07/17
- 13) Points divers



**Adhérents présents :**

BARON Laurent; BELLUAU Patrick; BISSON Emmanuel; BLANCHARD RICATEAU Régine; BOULMONT Eric; BROSSIER Florent; CABOT Michèle; CHANIER Marie-Laure; CILLEROS Yann; CLEMENT Stéphane; CLOPET Caroline; COULOVRAT Stephanie; CRISTOFINI Marie; DOMINGUES David; DREVET Jean-Marc; DUPUIS Christophe; FOUCAUT Frédéric; GIL TIERNO Mickael; GRIGNON Christophe; GUILLET Philippe-Michel; HUET Nicolas; HUGO Olivier; JUNG Jérémie; LAGUERITE Emmanuelle; LANFRANCHI Philippe; LAPLANCHE Didier; LAUNAY Pascal; LEBouc Patrick; LORIEAU Olivier; MAKROUM Thierry; NORIN DE LA FORTELLE Florence; PAVARD Laurent; PIASENTIN Claire; PICO Sandrine; POMMIER Denis; RUCHLEJMER Mégane; SAVOYEN Marion; SHEPELEVA-CROZES OLGA; TASSEL Loic; VAYSSIERE Nathalie; VOISIN Gabriel; VOISIN Raphael; VOISIN Charles-Philippe; WAINBLUM Lena; WARNIER Patrick; ZANELLO Laurent

**Adhérents représentés :**

BARON Marie; BEAUDOIN Patrick; BOURKOWSKY Patrick; BOUTOUIL Ahmed; CILLEROS Armand; CLEMENT Lucy; GUIOCHON Samuel; HIRSCH Didier; HUMBERT Guillaume; LEJEUNE Anne-Marie; MAROT Francois; POTIER Gérald; RENY Jean-Louis; TESSIER Dominique; VOVK Leïla; VOVK Pétrick

**Soit un total de 62 adhérents ou représentés sur 108 inscrits.**

**Adhérents absent et non représentés :**

ALLARD Jean-Pierre; AUSSEDT Frédéric; BELLUAU Maxime; BERNARD Séverine; BERNAUDIN Frederic; BERNAUDIN Iskander; BRUN Christophe; BUGEAUD Gabriel; BUGEAUD Patrice; BUSUTTIL Christophe; CABON Stephane; CARLIER Agnès; CHAUVIER Geneviève; COUANON Rémy; COUANON Sarah; DELEYROLLE Maximilien; DHEDIN Jean-Francois; DUPONT Bernard; DUPRET Maxime; ETRILLARD Olivier; FELGINES Christèle; FISCHMANN Jérémy; FONTALIRAN Catherine; FOUCAUT Alexandre; GUIFFANT Lionel; HAZARD Isabelle; JANTZEN Chloé; LAUNAY Elliot; LAUNAY Phylie; LE FLOCH Erwan; LE PALLEC Muriel; MARRER Virginie; MAZZUCCO Jean-Luc; MENARD Pierre; MESSE Sebastien; MOTTON Serge; MULERTT Olivier; ORIOT Philippe; ORIOT SEGARD Liliane; PENOT Philippe; PERREAU Laurent; PINON Camille Marie Carole; ROBIC Marie; ROUX Christian; RUCHLEJMER Gilles; TARARBIT Amar

**Soit un total de 46 adhérents sur 108 inscrits.**

**Suivant les statuts du COS, le quorum de 10% (10 personnes) est atteint**



**Résolution 1 :**

**Nomination du président de séance**

**Résolution :**

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du Président de séance

Désignation du Président : Pascal LAUNAY fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de président de séance : Pascal LAUNAY

**Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

**Résolution n°2**

**Nomination du secrétaire de séance**

**Résolution :**

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du secrétaire de séance

Désignation du secrétaire : Laurent BARON fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de secrétaire de séance : Laurent BARON

**Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

**Résolution n°3**

**Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/15 au 31/07/16**

Voir Annexe A

**Résolution :**

L'assemblée générale approuve dans leur intégralité et sans réserve les comptes de l'exercice du 01/08/15 au 31/07/16

**Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Pour information, les comptes 2014-2015 ont été approuvés par le commissaire aux comptes en même tant que l'ensemble des sections du COS

**Résolution n°4**

**Information concernant les évolutions du club**

Voir Annexe B

**Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

**Résolution n°5**

**Information concernant les sorties et manifestations du club**

Voir Annexe C

Voir Annexe D

Voir Annexe E

**Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**



#### Résolution n°6

##### **Information concernant le matériel du club**

Voir Annexe F

Rappel des conditions de prêts

Appel à candidature pour les volontaires

##### **Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

#### Résolution n°7

##### **Information sur l'activité d'initiation à la photo:**

Voir Annexe G

##### **Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

#### Résolution n°8

##### **Information sur la section enfant:**

Voir Annexe H

##### **Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

#### Résolution n°9

##### **Quitus au bureau actuel**

Les membres actuels du bureau sont : Madame Nathalie Vayssière, Messieurs Laurent Baron, Jean-Marc Drevet, Didier Laplanche, Pétrick Vovk

#### Résolution :

L'assemblée générale après avoir délibéré, donne quitus de sa gestion au bureau actuel au titre de l'exercice du 01/08/15 au 31/07/16

##### **Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

#### Résolution n°10

##### **Nomination ou renouvellement des membres du bureau.**

Le bureau sera de 5 membres :

- Un(e) Président
- Un(e) Trésorier
- Un(e) Secrétaire
- Un(e) Responsable matériel
- Un(e) Responsable sorties



### Résolution :

Les membres suivants font acte de candidature :

Nomination de Madame Nathalie Vayssière,

**10.1 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Nomination de Monsieur Laurent Baron

**10.2 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Nomination de Monsieur Jean-Marc Drevet

**10.3 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Nomination de Monsieur Pascal Launay

**10.4 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Nomination de Monsieur Patrick Lebouc

**10.5 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

### Résolution n°11

**Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/16 au 31/07/17.**

Les subventions municipales vont diminuer l'année prochaine entre 15 et 20%. Afin de garder le même niveau. En vue de ces baisses, l'AG propose d'augmenter de 10€ l'ensemble des tarifs

Le tableau ci-dessous reprend les nouveaux tarifs proposés

Adhérent			Passager :	75.00 €
Avec Loisir 1 :	250.00€	Avec Loisir 1 Top :	270.00€	
Avec Loisir 2 :	260.00€	Avec Loisir 2 Top :	280.00€	
Avec Loisir 3 :	285.00€	Avec Loisir 3 Top :	310.00€	

Les encadrants bénéficieront du tarif adhérent moins 155.00 €

Les adhérents Dynamic Sèvres bénéficieront du tarif adhérent moins 35.00 €

Le tarif « Enfant » reste fixé à 60 euros et n'intègre pas le prix des cartes de niveau.

Le tarif Fosse reste à 9 euros (0 euros pour les enfants)

### Résolution :

L'assemblée générale approuve les tarifs pour la période du 01/08/16 au 31/07/17

**Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

### Résolution n°12

**Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/16 au 31/07/17**

Voir annexe I



Résolution :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/16 au 31/07/17

**Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.**

Résolution n°13

**Rappel des principes d'inscription aux sorties et fosses**

Résolution :

Toute inscription aux sorties et fosses ne sera validé qu'à réception de l'acompte.

**Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

Résolution n°14

**Rappel des principes des acomptes aux sorties et fosses**

Résolution :

En cas de désistement, tout acompte est conservé.

**Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote**

Points Divers

Pour les inscriptions de l'année 2016/2017, il est demandé à chacun de fournir l'ensemble des éléments du dossier d'inscription (fiche mise à jour, certificat médical DE MOINS DE TROIS MOIS et cotisation)

La séance a été levée à 21 h 45

Annexe A : Compte du 01/08/15 au 31/07/16

Annexe B : Evolution des effectifs

Annexe C : Manifestations et vie du club

Annexe D : Les sorties

Annexe E : Ligne Maintiens

Annexe F : Matériel

Annexe G : Section Photo

Annexe H : Section Enfant

Annexe I : Budget du 01/08/16 au 31/07/17

## Annexe A : Compte du 01/08/15 au 31/07/16

Catégories de Revenus			Catégories de Dépenses			Delta		Ecart
	Budget	Réel		Budget	Réel	Budget	Réel	
<b>Autres revenus</b>			<b>Divers</b>					
Subventions	9 000.00 €	3 000.00 €	Divers+Fournitures	500.00 €	628.46 €	9 000.00 €	3 000.00 €	6 000.00 €
Subventions CNDS	1 000.00 €	1 000.00 €	Frais Bancaires	40.00 €	1.91 €	1 000.00 €	1 000.00 €	- €
Intérêts			Assurances	3 600.00 €	3 738.39 €	- 500.00 €	- 628.46 €	128.46 €
<b>Total Autres revenus</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>Total Divers</b>	<b>4 140.00 €</b>	<b>4 364.94 €</b>	- 40.00 €	- 1.91 €	41.91 €
<b>Bénévolat</b>			<b>Bénévolat</b>			- 3 600.00 €	- 3 738.39 €	138.39 €
Abandon Note de frais	4 500.00 €	5 189.92 €	Note de frais	4 500.00 €	5 189.92 €	5 860.00 €	- 364.94 €	6 214.94 €
<b>Total Bénévolat</b>	<b>4 500.00 €</b>	<b>5 189.92 €</b>	<b>Total Bénévolat</b>	<b>4 500.00 €</b>	<b>5 189.92 €</b>	- €	- €	- €
<b>Matériel</b>			<b>Matériel</b>					
Matériel			Matériel	6 000.00 €	5 115.52 €	- 6 000.00 €	- 5 115.52 €	884.48 €
Seltec	400.00 €		Matériel sécurité	2 100.00 €	329.55 €	- 2 100.00 €	- 329.55 €	1 770.45 €
Vêtements	2 000.00 €	36.00 €	TIV	2 035.00 €	1 683.90 €	- 2 035.00 €	- 1 683.90 €	351.10 €
Matériel Adhérents	6 000.00 €	1 326.29 €	Seltec	400.00 €	- €	- €	- €	- €
Matériel Autres			Vêtements	2 000.00 €	36.00 €	- €	36.00 €	36.00 €
<b>Total Matériel</b>	<b>8 400.00 €</b>	<b>1 362.29 €</b>	Matériel Adhérents	6 000.00 €	1 326.28 €	- €	0.01 €	0.01 €
<b>Encadrement &amp; Formations</b>			<b>Encadrement &amp; Formations</b>			- €	- €	- €
RIFAP	200.00 €		Matériel Autres			- €	- €	- €
<b>Total Encadrement &amp; Formations</b>	<b>200.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Total Divers</b>	<b>18 535.00 €</b>	<b>8 455.25 €</b>	- 10 135.00 €	- 7 092.96 €	3 042.04 €
<b>Cotisations</b>			<b>Encadrement &amp; Formations</b>					
Adhérent	17 000.00 €	18 381.50 €	Autres formations	200.00 €		- 200.00 €	- €	200.00 €
Nitrox		48.00 €	RIFAP	400.00 €		- 200.00 €	- €	200.00 €
Livres			TIV	150.00 €		- 150.00 €	- €	150.00 €
<b>Total Cotisations</b>	<b>17 000.00 €</b>	<b>18 429.50 €</b>	<b>Total Encadrement &amp; Formations</b>	<b>750.00 €</b>	<b>- €</b>	- 550.00 €	- €	550.00 €
<b>Sorties Divers</b>			<b>Fédérations</b>					
Autres Manifestations			Licences	4 500.00 €	3 900.96 €	17 000.00 €	18 381.50 €	1 381.50 €
AG+BBQ	1 000.00 €	550.00 €	Nitrox			- 4 500.00 €	- 3 900.96 €	599.04 €
Fosses	1 700.00 €	1 291.00 €	Livres			- €	48.00 €	48.00 €
<b>Total Sorties Divers</b>	<b>2 700.00 €</b>	<b>1 841.00 €</b>	Autres frais	600.00 €	457.18 €	- €	- €	- €
<b>Sorties Ecole gain</b>			Adhésions	500.00 €	205.00 €	- 600.00 €	- 457.18 €	142.82 €
Graviers	3 400.00 €	490.00 €	<b>Total Fédérations</b>	<b>5 600.00 €</b>	<b>4 563.14 €</b>	- 500.00 €	- 205.00 €	295.00 €
Niveau 2&3 : Niolon	13 400.00 €	7 175.50 €	<b>Sorties</b>			<b>11 400.00 €</b>	<b>13 866.36 €</b>	2 466.36 €
Cergy			Autres Manifestations (Galette des roi)	975.00 €	772.68 €	- 975.00 €	- 772.68 €	202.32 €
1ère bulles : Corse	12 000.00 €	8 994.50 €	AG+BBQ	2 000.00 €	2 752.82 €	- 1 000.00 €	- 2 202.82 €	1 202.82 €
<b>Total Sorties Ecole gain</b>	<b>28 800.00 €</b>	<b>16 660.00 €</b>	Fosses	2 200.00 €	2 411.68 €	- 500.00 €	- 1 120.68 €	620.68 €
<b>Sorties Mer gain</b>			<b>Total Sorties</b>	<b>5 175.00 €</b>	<b>5 937.18 €</b>	- 2 475.00 €	- 4 096.18 €	1 621.18 €
Morgat	5 700.00 €	5 610.00 €	<b>Sorties Ecole</b>					
Estran			Graviers	3 400.00 €	551.60 €	- €	- 61.60 €	61.60 €
Chartres	1 200.00 €	2 469.60 €	Niveau 2&3 : Niolon	15 000.00 €	7 759.50 €	- 1 600.00 €	- 584.00 €	1 016.00 €
Marseille	2 200.00 €	2 432.00 €	Cergy		42.80 €	- €	- 42.80 €	42.80 €
NEV		525.00 €	1ère bulles : Corse	13 500.00 €	9 538.71 €	- 1 500.00 €	- 544.21 €	955.79 €
Martinique	2 500.00 €		<b>Total Sorties Mer</b>	<b>31 900.00 €</b>	<b>17 892.61 €</b>	- 3 100.00 €	- 1 232.61 €	1 867.39 €
<b>Total Sorties Mer gain</b>	<b>11 600.00 €</b>	<b>11 036.60 €</b>	<b>Sorties Mer</b>					
<b>Total Catégories de revenus</b>			Morgat	6 200.00 €	6 235.00 €	- 500.00 €	- 625.00 €	125.00 €
	<b>83 200.00 €</b>	<b>58 519.31 €</b>	Estran			- €	- €	- €
			Chartres	1 200.00 €	2 457.80 €	- €	- 11.80 €	11.80 €
			Marseille	2 200.00 €	2 589.60 €	- €	- 157.60 €	157.60 €
			NEV		609.30 €	- €	- 84.30 €	84.30 €
			Martinique	3 000.00 €		- 500.00 €	- €	500.00 €
			<b>Total Catégories de dépenses</b>	<b>83 200.00 €</b>	<b>58 294.74 €</b>	- 1 000.00 €	- 855.10 €	144.90 €
						- €	224.57 €	224.57 €

Solde sur Compte à fin d'exercice 2015-2016 :

334.07 €

## Annexe B : Evolution des effectifs



### Tableau Repartition Adhérents par Niveau



	108	26	134	92
	COS	Thales	Total	COS hors encadrants
<b>Maintien</b>	34	10	44	Total
	29	9	38	Homme
	5	1	6	Femme
<b>pN1</b>	7	1	8	Total
	3	0	3	Homme
	4	1	5	Femme
<b>pN2</b>	13	7	20	Total
	7	5	12	Homme
	6	2	8	Femme
<b>pN3</b>	5	2	7	Total
	2	1	3	Homme
	3	1	4	Femme
<b>pN4</b>	8	0	8	Total
	7	0	7	Homme
	1	0	1	Femme
<b>Passage</b>	16	1	17	Total
	7	0	7	Homme
	9	1	10	Femme
<b>Enfants</b>	6	0	6	Total
	5	0	5	Homme
	1	0	1	Femme
<b>Moniteurs</b>	19	5	24	Total
	15	5	20	Homme
	4	0	4	Femme
<b>Niveaux Obtenus</b>	N1	N2	N3	N4
	-4	-12	-22	0



## Tableau Repartition Adhérents par Région

108	26	134	Total
75	20	95	Homme
33	6	39	Femme

COS	Thales	Total
-----	--------	-------

<b>Sèvres</b>	43	0	43	Total
	28	0	28	Homme
	15	0	15	Femme

<b>Haut de Seine (92)</b>	46	11	57	Total
	30	10	40	Homme
	16	1	17	Femme

<b>Ile de France (75;77;78;91;93;94;95)</b>	19	14	33	Total
	17	10	27	Homme
	2	4	6	Femme

<b>France</b>	0	1	1	Total
	0	0	0	Homme
	0	1	1	Femme



## Tableau Repartition Adhérents pour COS



	2014-2015		2015-2016		
	Partis	Restés	Nouveaux		
<b>Nombre Licenciés</b>	<b>111</b>		<b>108</b>		<b>Total</b>
	32	79	29		Homme
	16	57	18		Femme
	16	22	11		
<b>Nombre Licenciés Age&lt;18</b>	<b>12</b>		<b>10</b>		<b>Total</b>
	6	6	4		Homme
	1	5	3		Femme
	5	1	1		
<b>Nombre Licenciés Age&gt;=18</b>	<b>99</b>		<b>98</b>		<b>Total</b>
	26	73	25		Homme
	15	52	15		Femme
	11	21	10		

---

	2014-2015		2015-2016	
<b>Nombre Licenciés Sèvriens Age &gt;=18</b>	<b>39</b>		<b>40</b>	
	12	27	13	

	2014-2015		2015-2016	
<b>Nombre Licenciés Sèvriens Age &lt;18</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	
	5	0	3	

---

	2014-2015		2015-2016		
<b>Entraîneurs</b>	<b>20</b>		<b>19</b>		
	1	19	0		Homme
	1	15	0		Femme
	0	4	0		

---

Enfant	pN1	pN2	pN3	pN4	Maintien	Passage	Moniteurs
<b>6</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>16</b>	<b>17</b>

<b>Adhérents en formation</b>	<b>41</b>
-------------------------------	-----------

---

<b>Dossiers incomplets</b>	<b>0</b>
----------------------------	----------



## Annexe C : Manifestations et vie du club

### CONVENTIONS & PARTENARIATS

- Le COS Plongée une Association Loi 1901, représenté par Statuts du COS fondés en 1945 maj en 2010 !
- Rappel aux Assemblés Générales le Quorum passe de 25% des Inscrits à 10 % des Inscrits depuis 2010 !
- Rappel de Convention avec le CSE Thales depuis 1987 et son Président hyper actif Philippe LE COCQ !
- Renouvellement Convention Dynamics Sèvres depuis 2004-2005 avec 10 Cartes Loisirs Gratuites !
- Renouvellement Partenariat PARIS Nautique depuis 2010 des Permis Bateau pour les Adhérents du COS.
- Renouvellement Partenariat depuis 2010 avec la Base Loisirs de CERGY Pontoise pour Nages ou RIFAP ou NITROX en milieu naturel ainsi que la Nage en Eau Vive qui remporte un succès toujours croissant !
- Renouvellement du Partenariat avec **Longitude 181** depuis 2012 pour notre engagement éco-responsable.
- Depuis ce 13 Juin 2015 avons reçus de la FFESSM le Label **ECOSUB** grâce à la ténacité de P.M.G.

Enormes remerciements à Delphine LOUBOUTIN pour la 2<sup>ème</sup> Année et ses 2 séances Gratuites d'Ostéopathie des Jeudis de Septembre à Juin Diplômée du COS "Collège Ostéopathique Sutherland", notons l'ouverture de Cabinets à VILLE D'AVRAY et WISSOUS où elle exerce professionnellement la semaine, suite aux nombreuses sollicitations elle nous propose de continuer en 2016-2017 avec 1 séance les Jeudis de 20h30 à 21h30.

### ACTIVITES

- Succès du Forum des Associations CIEP Samedi 5 Septembre 2015 les Adhérents sont venus nombreux !
- Merci tout Spécial à Didier LAPLANCHE pour ses aménagements du Chalet innovants, pratiques, utiles.
- Exercice Evacuation Piscine Sèvres Jeudi 26 Novembre 2015 Grandeur Nature en 1 minute 30 secondes.
- Beaujolais Nouveau 2015 et renouvellement remerciements « Au Soleil Levant » pour ses 36 Bouteilles et 2 Bries de Meaux !
- Succès Galette des Rois 2016 et BBQ de Fin de Saison 2015-2016, étions + 100, un événement familial !
- Succès des Baptêmes donnés Gratuitement aux Amis et Enfants Adhérents COS Plongée ou CSE Thalès !
- Cours de Biologie sous-marine avec Formation aux premiers Diplômes de Biologie sous-marine dispensés par Jean-Paul LAMIRAL avec la sortie Biologie sous-marine en Bretagne à Morgat.



- Remerciements personnels pour toutes les Festivités organisées des 50 ans du Président du COS Plongée.
- Remerciements Baptêmes en Fosse Aqua 92 UCPA Michel DREVET (père) & Jean-François DREVET (frère) & Zinedine SOUALEM Acteur de Cinéma et sa compagne Caroline FAINDT Artiste Peintre !
- Maintien des rotations des gonflages de Blocs entre Chalet du COS Plongée et Thalès à Vélizy, et nos remerciements des Gonflages par CSE Thales permettant aux Adhérents de pratiquer notre activité.
- Toujours la Salle du COS pour les différents Groupes Préparations de Niveaux avec le Rétroprojecteur.
- Cinquième Saison de la Section Photo autour de Didier HIRSCH E1 notre Photographe Professionnel !
- Cinquième Saison Section Enfant de 8 à 14 Ans des Adhérents pour Philippe-Michel GUILLET E3 !
- Renouvellements commandes Matériels Adhérents et Club Au Vieux Campeur et des 20% Collectivités !
- Accident Chalet du COS Plongée le 31 Mars 2016 percuté par véhicule sans frein sur le Parking Piscine !
- Les travaux de remises aux normes de la Piscine de Sèvres construite en 1976 n'interviendront pas dans les prochains mois nous a été confirmé par Mr le Maire de la Ville de Sèvres, Grégoire de la Roncière.

Merci à Stéphane CLEMENT pour le Site et tous les Formulaires d'inscriptions en ligne d'Ostéopathie, Fosses, Sorties, AG et BBQ que les Adhérents utilisent et qui nous permettent un gain de temps énorme !

Toutes nos Félicitations à nos 2 Bénévoles & **Lauréats de Sèvres 2015** :

- Didier LAPLANCHE Responsable Matériel depuis 2009 que je remercie encore tout spécialement.
- Philippe-Michel GUILLET Directeur Technique depuis 2011 et multifonctions depuis 2003...

[Ouverture en Juillet de la Base Fédérale FFESSM au Lac de Beaumont sur Oise à 35 km Nord de Paris.](#)

## FORMATIONS

- 01 **2ème Etoile de Mer** Autour de Philippe-Michel avec Amar TARARBIT & Philippe LE COCQ & Yann CILLEROS.
- 02 **Plongeurs Argent** Autour de Philippe-Michel avec Amar TARARBIT & Philippe LE COCQ & Yann CILLEROS.
- 07 **Nouveaux Niveau 1** Autour de Philippe Michel GUILLET avec Christophe GRIGNON & Patrick WARNIER, Laurent ZANELLO & Frédéric AUSSÉDAT.
- 03 **Niveau 1 Passerelle PADI** Autour de Philippe-Michel GUILLET.
- 01 **Niveau 2 Passerelle PADI** Autour de Philippe-Michel GUILLET.
- 07 **Nouveaux Niveau 2** Autour de Xavier CHAGNY avec Emmanuelle LAGUERITE & Florent BROSSIER & Olivier LORIEAU.
- 02 **Plongeur Encadré 40m** Autour de Lena WAINBLUM avec Emmanuel BISSON.
- 01 **Plongeur Autonome 40m** Autour de Lena WAINBLUM avec Emmanuel BISSON.
- 03 **Nouveaux RIFAP** Autour de Philippe-Michel GUILLET **PSE2** & Didier HIRSCH **ANTEOR**

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : [jean-marc@drevet.net](mailto:jean-marc@drevet.net)



- 02 Plongeurs NITROX Autour de Philippe-Michel GUILLET.  
01 Nouveau Niveau 3 Qui n'avait pas été validé à Niolon 2015 car le RIFAP n'avait pas été acquis.  
02 Nouveaux Initiateurs Autour de Laurent PAVARD & Philippe-Michel GUILLET.  
**Félicitations à Mickael GIL TIERNO E1 & Stéphane CHOLET E2.**  
03 Nouveaux Apnée N1 Autour de P-M GUILLET & Christophe DUPUIS et Didier HIRSCH.  
01 Nouveau Apnée N2 Autour de P-M GUILLET & Christophe DUPUIS et Didier HIRSCH.  
01 Qualification Etanche Avec Sylvain SANCHEZ.  
02 Plongeurs Biologiste N1 Autour de Jean-Paul LAMIRAL & Emmanuelle LAGUERITE & Anne-Marie LEJEUNE & Philippe-Michel GUILLET & Xavier CHAGNY.

- Merci à Jean-Pierre ALLARD E3 présent aux Fosses.
- Remerciements à Anne POUILLON E2 qui nous a dépannée plusieurs fois cette année.
- Remerciement à Sylvain SANCHEZ E3 venu d'Allemagne pour nous aider à encadrer lors de nos Sorties de Passages de Niveaux à Niolon ainsi que le week-end avant à la Carrière Gravière du Fort !

## Annexe D : Sorties 2015-2016

- Le 10 octobre : CERGY (Rifap et nage) 12 Participants
- Du 30 novembre au 7 décembre : MARTINIQUE (Autonomes)  
28 Plongeurs & 10 Accompagnants
- Le 7 février : Fosse ODYSSEE Chartres & Restaurant « Tomate et Piment »  
30 Plongeurs & 15 Accompagnants
- Les 9 et 10 avril : MARSEILLE (préparation niveaux) 12 Participants
- Les 23 et 24 avril : NEV dans le Morvan 15 Participants
- Du 29 avril au 1 mai : Gravière du fort (préparation niveaux) 7 Plongeurs
- Du 16 au 22 mai : NIOLON (Niveaux 2, 3 et PA) 17 Plongeurs
- Du 28 mai au 5 juin : Calvi (1ères bulles & Autonomes) 28 Plongeurs & 5 accompagnants
- Le 11 juin : CERGY (Nitrox, NEV, Nage & Bio) Annulée
- Du 13 au 17 juillet : MORGAT (Bio & Autonomes) 22 Plongeurs & 5 Accompagnants

Remerciements à Laurent BARON & Philippe LE COCQ pour Inscriptions et Organisations des SORTIES !

### [FOSSES UCPA Aqua 92 Villeneuve la Garenne](#)

- 7 Fosses → Merci Aux Référénts des Lignes pour Organisations !

## Annexe E : Ligne Maintiens

### Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs ayant un brevet de plongée et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

### Activités de la section maintien :

- Conserver et faire progresser une forme physique et les acquis techniques par des exercices faisant travailler les différentes filières énergétiques
- Préparer le Niveau 1 d'apnée (Environ 6 séquences) et préparer le niveau 2 d'apnée pour les titulaires du niveau 1
- Intégrer le cours photo (Niveau 2 minimum – Environ 8 séquences)
- Préparer ses niveaux de Nitrox (Environ 2 cours pour le Nitrox 1er niveau)
- Entretenir où perfectionner ses compétences de plongeur secouriste (Révision RIFAP– Tractage, sortie de l'eau, analyse des victimes, appel des secours, ..)
- Travailler le regard subaquatique afin de mieux appréhender l'environnement bio (Environ 2 séquences)
- Travailler les bases de la nage en eau vive (Environ 5 séquences)
- Disposer d'un suivi de ses performances par quelques exercices mesurés
- Travailler des sujets connexes (matelotage ou nautisme par exemple) et des thèmes connus (décompression par exemple) afin de maintenir ses connaissances et progresser sur l'environnement global de notre activité.

### Equipement demandé :

- Palmes, masque et tuba
- Shorty léger+ ceinture de plomb (500g ou 1kg)
- Enthousiasme contagieux

### Conditions des cours :

- Cette ligne d'eau n'est pas diplômante (hors N1 d'apnée et Nitrox). C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs. Les encadrants se relayeront afin d'offrir les meilleures compétences sur chaque sujet. (Apnée, Nitrox, photo, matelotage, biologie, technique, NEV, etc.)
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

### Calendrier :

- Toutes les séances des jeudis



## Annexe F : Matériel

Cette année il y a eu 91 prêts de matériel club toujours gratuit, rappel sortie hors club N3 mini.

Pour l'année prochaine un nouveau système de réservation va être mis en place, vous réserverez le matériel lors de l'inscription sur le site du COS Plongée a une sortie, afin d'adapter les achats et les révisions.

Pour les prêts de matériel hors sortie au-delà du N3, les modalités seront à définir.

Les prêts et les retours de matériel se feront toujours en main propre et à titre personnel, cela me permet de vous passer les consignes et qu'elles soient appliquées, les dates et les horaires devront être respectées car comme vous j'ai d'autres obligations et les sorties sont souvent proche les unes des autres.

**Respecter bien les dates de retour car les sorties sont rapprochées, et le stock de matériel est limité.**

Le matériel en prêt ne doit pas être modifié ou démonté, pour quelque raison que ce soit (Combi étanche, ajout d'un émetteur ou autres.)

Pour mémoire, l'entretien d'un détendeur coute environ 80€, une stab 250€, et un détendeur complet 350€, un compas 50€, un profondimètre 90€.

Il va de soi que le matériel doit être vérifié par vous lors du prêt et avant utilisation, et il doit être rendu en parfait état, rangé, rincé à l'eau clair et sec.

Tous matériel manquant, endommagé, ou détérioré, sera facturé à l'emprunteur

Il est très important de signaler tous problèmes, mauvaise utilisation ou mauvais rinçage, afin de permettre à tous d'emprunter du matériel en bon état, le matériel est révisé une fois par an, donc par entre chaque sortie.

Cette année la journée d'entretien des blocs a été faite en juin 2016 - 12 blocs visités, 12 blocs réproovées plusieurs révisions de robinets, et quelques grenillages

Le club poursuit sa politique d'achat et d'entretien des détendeurs, nous achetons 5 détendeurs par an ils sont en prêts pour les sorties durant 3 ans puis ils passent en piscine.

Si certains d'entre vous ont des plombs et des ceintures inutilisées le club est preneur.

Cette année nous avons acheté 2 blocs de 10L en complément.

Cette année il y a toujours des chouchous sur les blocs, en fonction de la couleur ils vont soit au chalet soit chez Thales, afin d'éviter les allers retours de blocs pleins.



Je demande à tous (moniteurs et adhérents) de bien vérifier la pression des blocs en sortie de piscine et de mettre le chouchou adapté afin d'éviter d'avoir des blocs vides à la prochaine séance.

Je demande aux moniteurs de bien expliquer aux élèves le matériel dont ils auront besoin lors des sorties club ou pas, il y a beaucoup trop d'adhérents qui viennent emprunter du matériel sans savoir ce dont ils ont besoin et à quoi cela sert.

**N'oubliez pas de venir chercher les blocs au chalet ou au camion avant la séance et de les sortir des vestiaires dès que possible pour libérer la piscine avant 22h, rangement des blocs compris.**

**Désinfection : Rappel il est impératif de désinfecter les détendeurs avant utilisation, en suivant la procédure qui est sur les caisses de détendeurs en piscine.**

Pour mémoire le club ne possède pas de détendeurs « eaux froides » je ne peux donc pas en prêter lors des sorties type carrière ou l'eau est à moins de 10°, il n'y aura plus de solutions de dépannage pour ces sorties-là.

Depuis 2 ans le club organise des sorties en carrières ou l'eau est à moins de 10°, cela implique l'utilisation de détendeurs spécifiques que le club ne possède pas.

Durant les 2 années passées des solutions qui ne me satisfont pas ont été mises en place, deux solutions s'offrent à nous :

- Pas de sortie en eau froide inf à 10°
- Achat de détendeurs Eaux froides dont le coût est deux fois plus important que des détendeurs club que nous possédons actuellement

Je soumetts donc aux votes l'achat de détendeurs eaux froides dont le coût est le double de nos détendeurs actuel pour effectuer des sorties en carrières par exemple.



## **Annexe G : Section Photo**

### Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs autonomes, de niveau 2 minimum et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

### Activités de la section Photo :

- Mise en situation des acquis photographiques lors de fosses

### Equipement demandé :

- Masque, Palmes et tuba
- Matériel de photo sous-marine en état de marche.
- Enthousiasme contagieux supérieur à celui demandé par PMG

### Conditions des cours :

- Cette section ne délivre pas de diplôme. C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs.
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

### Calendrier :

- Le calendrier sera donné peu de temps après la rentrée

## Annexe H : Section Enfant

### Conditions d'inscriptions :

- Etre né avant le 30 juin 2001 et avoir 08 ans lors de la première séance (Pour les enfants nés avant le 01/09/2006, c'est obligatoirement le cas, pour ceux nés juste après, cela dépendra du calendrier) pour la plongée bouteille
- En dehors du club la plongée libre n'a pas d'âge minimum mais un âge minimal de 6 ans est préconisé
- Avoir un tuteur légal licencié au club présent sur le lieu de formation.
- Pour espérer une validation de plongeur bouteille, il faut s'engager à être présent au minimum à 2 des séances « piscine » et 3 des séances fosse, les acquisitions de théorie seront organisées en cours selon le groupe constitué.
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique fourni lors de la première séance et valide jusqu'en fin de cursus tel que défini en fin de document (conditions préalables)
- Avoir régler une cotisation.

### Diplômes préparés :

- Les élèves prépareront les niveaux de plongée enfant et pourront obtenir, selon leur évolution, les diplômes de plongeur de bronze ou de plongeur d'argent
- Les diplômes étoiles de mer pourront être attribués aux enfants remplissant les conditions de validation de ceux-ci
- Les qualifications plongées du bord ou d'un bateau ne seront probablement pas abordées. Celles-ci étant obligatoirement passées en milieu naturel
- La qualification plongeur d'or peut être préparée mais une fin de formation et/ou une validation en milieu naturel sera impératif et, ou non, réalisé par le club

### Equipement demandé :

- Masque et tuba adaptés à l'enfant (conseil possible auprès des moniteurs)
- Palmes disponibles à la piscine mais l'enfant peut venir avec les siennes
- Shorty léger

### Conditions des cours :

- Le tuteur de l'enfant aura en charge l'enfant avant et après la séance
- Le tuteur de l'enfant organisera l'habillage et le déshabillage de l'enfant dans les vestiaires
- Le tuteur de l'enfant sera présent sur les bassins et en salle lors des séances de cours de manière à pouvoir être sollicité à tout moment par les moniteurs en charge des mineurs

### Calendrier :

- Séances piscine les jeudis des vacances scolaires
- Séance cours théorie soit un soir de vacances scolaires ou le jour de la fosse
- Fosses selon calendrier COS

TABLEAU DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGEE ENFANT  
EN MILIEU NATUREL en ENSEIGNEMENT ou en EXPLORATION

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux de pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la palanquée. Encadrement non compris
0 – 1 mètre Plongée libre Rando Sub	< 8 ans	Etoile de mer 1 Découverte	E1 ou Guide de Rando Sub en exploration*	8
		Etoile de mer 2 et 3 Perfectionnement		
0 - 2 mètres	8 – 10 ans	Baptême	E1	1
0 - 3 mètres	10 – 14 ans			
0 – 6 mètres	8 – 14 ans	Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation)
		Plongeur Bronze	E 1	2
		Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1+2 P1
0- 12 mètres	10 – 12 ans	Plongeur Or	E2 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans			

\* En référence aux dispositions prévues pour la randonnée subaquatique dans le manuel de formation technique, un entraîneur Apnée ou un initiateur de Pêche sous-marine peut assurer les fonctions de guide de Rando Sub dans le dispositif mentionné ci-dessus.

## CONDITIONS PREALABLES

La pratique de l'activité nécessite :

- L'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur. (Autorisations FFESSM et UCPA)
- La prise de la licence enfant de la FFESSM (excepté pour la première étoile qui est un niveau de découverte).
- La présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré :
  - Pour les étoiles, à l'exception de la première, par un médecin généraliste (la première étoile est un niveau de découverte ne nécessitant pas d'avis médical).
  - Pour les plongeurs de bronze, argent et or, par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral.
- La visite médicale est annuelle; elle est effectuée par un médecin généraliste, fédéral ou un médecin spécialisé (cf. ci-dessus) qui, conformément aux règles de bonnes pratiques médicales, peut prescrire ou réaliser une audio-tympanométrie. Toutefois, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, le médecin peut définir une périodicité moindre.



- La visite médicale de non contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême, sauf pour les enfants en situation de handicap.

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523  
2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : [jean-marc@drevet.net](mailto:jean-marc@drevet.net)

## Annexe I : Budget du 01/08/16 au 31/07/17

### Budget 2016-2017

Solde sur Compte à fin d'exercice 2015-2016 :

334.07 €

Catégories de Revenus			Catégories de Dépenses			Delta	
	Budget	Réel		Budget	Réel	Budget	Réel
<b>Autres revenus</b>			<b>Divers</b>				
Subventions	4 000.00 €		Divers+Fouritures	500.00 €		4 000.00 €	- €
Subventions CNDS	1 000.00 €		Frais Bancaires	10.00 €		1 000.00 €	- €
Intérêts			Assurances	3 800.00 €		500.00 €	- €
<b>Total Autres revenus</b>	<b>5 000.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Total Divers</b>	<b>4 310.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>690.00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Bénévolat</b>			<b>Bénévolat</b>				
Abandon Note de frais	4 500.00 €		Note de frais	4 500.00 €		- €	- €
<b>Total Bénévolat</b>	<b>4 500.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Total Bénévolat</b>	<b>4 500.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Matériel</b>			<b>Matériel</b>				
Matériel			Matériel	3 000.00 €		- 3 000.00 €	- €
Seltec	400.00 €		Matériel sécurité	2 100.00 €		- 2 100.00 €	- €
Matériel Adhérents	3 000.00 €		TIV	2 000.00 €		- 2 000.00 €	- €
Matériel Vente	2 000.00 €		Seltec	400.00 €		- €	- €
<b>Total Matériel</b>	<b>5 400.00 €</b>	<b>- €</b>	Matériel Adhérents	3 000.00 €		- €	- €
<b>Encadrement &amp; Formations</b>			<b>Encadrement &amp; Formations</b>				
RIFAP	200.00 €		Matériel Vente	2 000.00 €		- €	- €
<b>Total Encadrement &amp; Formations</b>	<b>200.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Total Divers</b>	<b>12 500.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 7 100.00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Cotisations</b>			<b>Encadrement &amp; Formations</b>				
Adhérent	18 000.00 €		Autres formations	100.00 €		- 100.00 €	- €
Nitrox			RIFAP	300.00 €		- 100.00 €	- €
<b>Total Cotisations</b>	<b>18 000.00 €</b>	<b>- €</b>	TIV	- €		- €	- €
<b>Sorties Divers</b>			<b>Total Encadrement &amp; Formations</b>				
Autres Manifestations			<b>Total Encadrement &amp; Formations</b>	<b>400.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 200.00 €</b>	<b>- €</b>
AG+BBQ	800.00 €		<b>Fédérations</b>				
Fosses	1 400.00 €		Licences	4 000.00 €		18 000.00 €	- €
<b>Total Sorties Divers</b>	<b>2 200.00 €</b>	<b>- €</b>	Nitrox	- €		- 4 000.00 €	- €
<b>Sorties Ecole gain</b>			<b>Sorties</b>				
Nitrox : Cergy	500.00 €		Autres Manifestations (Galette des ro:	800.00 €		- €	- €
Niveau 2&3 : Niolon	7 500.00 €		AG+BBQ	2 000.00 €		- 1 200.00 €	- €
Cergy			Fosses	2 490.00 €		- 1 090.00 €	- €
1ère bulles : Corse	9 000.00 €		<b>Total Sorties</b>	<b>5 290.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 3 090.00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Sorties Ecole gain</b>	<b>17 000.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Sorties Ecole</b>				
<b>Sorties Mer gain</b>			<b>Sorties Mer</b>				
Morgat	5 700.00 €		Nitrox : Cergy	800.00 €		- 300.00 €	- €
Chartres	2 000.00 €		Niveau 2&3 : Niolon	8 500.00 €		- 1 000.00 €	- €
Nemo 33	2 200.00 €		Cergy	- €		- €	- €
Porquerolles	2 500.00 €		1ère bulles : Corse	10 000.00 €		- 1 000.00 €	- €
<b>Total Sorties Mer gain</b>	<b>12 400.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Total Sorties Mer</b>	<b>19 300.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 2 300.00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Total Catégories de revenus</b>	<b>64 700.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>Sorties Mer</b>				
			Morgat	6 200.00 €		- 500.00 €	- €
			Chartres	2 000.00 €		- €	- €
			Nemo 33	2 200.00 €		- €	- €
			Porquerolles	3 000.00 €		- 500.00 €	- €
			<b>Total Sorties Mer</b>	<b>13 400.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 1 000.00 €</b>	<b>- €</b>
			<b>Total Catégories de dépenses</b>	<b>64 700.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Solde sur Compte à fin d'exercice 2016-2017 :

334.07 €